

AXES STRATEGIQUES POUR L'ETABLISSEMENT 2019-2024

« UNE ECOLE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE »

• L'identité de l'école

L'Ensapl offre deux formations aux disciplines de l'architecture et du paysage. Ces deux formations permettent à l'école d'affirmer une identité originale et de développer une véritable approche interdisciplinaire dans les champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

• Les spécificités de l'école

Le caractère généraliste des formations a permis à l'école de développer plusieurs domaines d'expertise et d'excellence sur lesquels s'appuient les domaines d'étude et de recherche.

Ces domaines sont les clés de son attractivité et de son rayonnement. L'Ensapl est reconnue nationalement voire internationalement, dans les champs suivants :

- Le Patrimoine Architecture XXe siècle,
- Les formes complexes et la fabrication additive,
- La réhabilitation énergétique de l'habitat,
- La métropole transfrontalière et le « post-minier »,
- La ville diffuse,
- La biodiversité et les infrastructures,
- Les nouveaux processus de conception à l'épreuve du collaboratif et du projet participatif

NOS VALEURS

• Responsabilité et éthique

L'exigence de responsabilité et l'éthique sont des valeurs fondamentales à transmettre au sein des études. À l'heure où les nouvelles technologies transforment nos pratiques, l'éthique est un préalable à l'exercice de métiers où la propriété intellectuelle et la déontologie constituent des enjeux essentiels.

Une ambition d'excellence

Dans ses formations comme dans ses recherches, l'école vise un horizon d'excellence. Dans un contexte de bouleversements économiques, environnementaux et sociaux, cela implique un travail constant d'adaptation, d'ouverture des pédagogies, des méthodes et des objets aux problématiques et enjeux du monde contemporain. Cela signifie aussi une exigence au regard des savoirs fondamentaux qu'elle transmet et une veille permanente dédiée aux pratiques innovantes, aux transformations des métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Un principe d'ouverture

L'ouverture de l'ENSAPL se décline sur trois plans : la démocratisation et la diversification de l'accès aux formations, le développement des mobilités dans les parcours de formation et l'ouverture aux mondes professionnels de l'architecture et du paysage.

Plus largement, l'école est un lieu ouvert sur la société, attentif aux problématiques contemporaines, en dialogue avec les acteurs de son territoire et à l'écoute de ses habitants.

Un engagement pour la réalité matérielle et réalité d'usage

En face d'un mouvement généralisé d'esthétisation ou de spectacularisation du monde, auquel les productions contemporaines de l'architecture et du paysage ne résistent pas toujours, l'école construit ses enseignements et oriente sa recherche en insistant particulièrement sur la valeur des réalités matérielles, techniques et constructives essentielles à la qualité architecturale et paysagère.

L'Ensapl affirme également la dimension sociale et humaine de l'architecture et du paysage ainsi que la nécessité de penser le projet en termes de réalités d'usages.

• Des diplômes généralistes

Le caractère généraliste des formations et des diplômes délivrés est une condition pour la diversification des débouchés. Il s'appuie sur un spectre élargi de savoirs et de compétences. Il met en avant l'interdisciplinarité comme une valeur essentielle à l'exercice des métiers d'architecte et de paysagiste. Revendiquer un caractère généraliste pour une formation suppose de travailler selon des logiques d'approfondissement dans les domaines plutôt que par spécialisation.

DEUX DÉFIS TRANSVERSAUX

Le tournant numérique et la transition écologique constituent deux défis contemporains que l'école intègre tant au niveau de la formation initiale qu'à celui de la recherche.

• La transition écologique

Les enjeux environnementaux contemporains impactent fortement les deux disciplines et engagent la responsabilité des futurs architectes et paysagistes. La transition écologique constitue un sujet majeur pour les formations et la recherche.

Elle s'incarne à l'échelle de l'école et mobilise toutes les communautés éducatives envers une responsabilité sociale et écologique. Cet engagement se décline jusque dans les pratiques quotidiennes du vivre ensemble au sein de l'établissement (gestion raisonnée des déchets, réemploi, production d'énergie renouvelable, etc.).

• Le tournant numérique

L'architecture comme le paysage, en tant que disciplines mais aussi comme métiers sont dès à présent fortement soumis à l'impact du numérique. De la conception au chantier, les transformations des pratiques s'accroissent, l'école s'engage à préparer ses étudiants à des contextes professionnels en mutation tout en cultivant une approche réflexive et critique sur ces transformations.

UNE ECOLE OUVERTE ET IDENTIFIEE

• Rendre visible et plus lisible l'école.

L'Ensapl développe avec les outils appropriés sa stratégie de visibilité et de valorisation de ses formations comme de ses productions dans toute leur variété.

Identité visuelle, site internet, newsletter, présence sur les réseaux sociaux et internationalisation constituent des leviers importants en termes de recrutement, de notoriété, de partenariats et d'attractivité.

Objectif #01 : Refonte de l'identité visuelle et du site internet

Objectif #02 : Visibilité et diffusion de l'offre pédagogique

• Inscrire l'école dans un territoire en transformation

Le territoire de la région en pleine transformation, postindustriel, post-minier, avec ses difficultés et ses potentiels, constitue un creuset pour l'Ensapl. De l'échelle du quartier à celle de l'euro-métropole et jusqu'à la région, mais aussi en direction du Bassin minier, l'école entend devenir un des lieux de référence pour l'architecture, le paysage et l'urbanisme dans la région. Au travers de ses enseignants-chercheurs et de ses étudiants, par ses publications et productions, elle doit devenir un lieu fort du débat et de réflexions sur les transformations contemporaines de la région.

Objectif #03 : Elle pilotera le site du réseau Archipôle

Objectif #04 : Ouverture du fablab et de la bibliothèque, proposer des cours public

• Renforcer le positionnement dans le paysage de l'enseignement supérieur

Associée à la COMUE, membre fondateur de la Fondation de l'I-site, membre de la CRGE et du Collegium des Grandes Écoles, l'école est aujourd'hui clairement positionnée au sein de l'enseignement supérieur

régional. Dans ce contexte en pleine transformation, elle s'engage dans des partenariats, des projets de formations et de recherche avec l'Université de Lille comme avec les autres Grandes Écoles.

Objectif #05 : Inscription et Participation à la constitution de l'ULNE

Objectif #x06 : Construction d'un double cursus architecte / ingénieur avec une école d'ingénieur.

Objectif #07 : Construction d'un postmaster Urbanisme avec l'IAUL.

• Inscrire l'école dans son écosystème socio-économique et professionnel.

Parallèlement au monde académique, l'école veut renforcer ses partenariats avec les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les associations et le monde socio-économique. Ces partenariats naissent de projets pédagogiques innovants (Solar Décathlon 2019, PIA 2 avec les Compagnons du Devoir, Ateliers publics de paysage...) ou de programmes de recherche (Seconde phase du projet Matrice).

Objectif #08 : Constitution d'une chaire partenariale sur le Bassin Minier

• Intensifier les relations internationales

L'objectif intensification, notamment qualitative, des relations internationales est essentiel pour développer le nombre d'entrants en mobilité. Il passe par un renforcement de la lisibilité du parcours en anglais, la mobilité des enseignants, et l'organisation de partenariats internationaux. Dans une région transfrontalière, l'international est aussi un moyen d'élargir les débouchés pour nos diplômés.

Objectif #09 : Définir une politique de coopération (notamment vers l'Afrique)

Objectif #10 : Définir une politique d'échanges étudiants et de mobilité des enseignants et chercheurs à l'international, renforcer le parcours en anglais à l'ensapl.

• Former Des étudiants acteurs de leurs formations.

Impliquer les étudiants dans la vie de l'établissement est un objectif pour l'établissement afin qu'ils deviennent des acteurs mobilisés durant leurs études et au-delà dans leurs parcours professionnels. La gouvernance dans le nouveau statut d'établissement associera plus largement les étudiants dans les instances propositionnelles (CPS) et délibératives (CA). L'école s'engage également à conforter le réseau associatif et développer les associations d'anciens étudiants paysagistes et architectes.

• Prioriser la réussite étudiante

Les études en architecture comme en paysage sont sélectives, exigeantes et demandent un investissement conséquent de la part des étudiants.

Pratiquer un recrutement diversifié des étudiants nécessite d'accompagner les diverses vitesses d'apprentissage par des dispositifs d'aide à la réussite (tutorat par les étudiants et par les enseignants...). S'il faut continuer à interroger les débouchés au niveau licence, il faut surtout développer et faire connaître les passerelles vers d'autres formations.

Par ailleurs, l'école s'engage dans une amélioration continue de la gestion des emplois du temps étudiants et des rythmes qu'il s'agira de prioriser.

Objectif #11 : Créer un système d'enseignants référents

Objectif #12 : Finaliser le référentiel de compétences

• Faciliter l'insertion professionnelle

Après la création d'une association des anciens étudiants en paysage, l'école entend développer un réseau similaire pour la formation architecture. Celle-ci pourra faciliter l'insertion des diplômés et renforcer l'inscription de l'école dans son environnement socio-économique. L'école doit veiller à l'employabilité de ses diplômés et suivre connaître leur insertion professionnelle. Les associations peuvent en outre favoriser un suivi plus fin de l'insertion.

Objectif #13 : Instituer et soutenir un réseau des anciens étudiants de l'école en architecture comme en paysage

FORMATIONS

• Renforcer les référentiels de compétences

Alors qu'il existe un référentiel métier et formation en paysage, l'Ensapl s'est engagée dans la construction d'un référentiel de compétences de la formation architecture. L'entreprise est complexe et ambitieuse. Ce référentiel, inédit à ce jour, dans les Ensa, constituera un outil pour aider les étudiants à la construction de leur parcours de formation et une contribution aux processus d'évaluation.

Objectif #14 : Finaliser le référentiel de compétences pour la formation Architecture.

Objectif #15 : Ajuster la grille pédagogique et le référentiel de compétence pour la formation Paysage.

• Mettre en œuvre l'interdisciplinarité

L'approche pluridisciplinaire et l'interdisciplinarité sont des caractéristiques essentielles du projet d'architecture et de paysage. Il est nécessaire d'initier ces pratiques dans les formations au niveau de la licence. Les masters doivent procéder d'une approche expérimentale de l'interdisciplinarité. Dans ce mouvement, il est nécessaire de développer l'intervention d'experts d'horizons diversifiés dans les ateliers. Les croisements entre les formations en Master méritent également d'être multipliés.

Objectif #16 : Élargir l'offre d'atelier partagé architecture et paysage en Master.

Objectif #17 : Redéfinir le rôle des semaines intensives et des workshops.

• Créer deux doubles cursus

L'Ensapl par ses deux formations a l'opportunité de créer « en interne » un double cursus entre architectes et paysagistes. L'école et ses instances mettront en œuvre un double cursus à partir d'un référentiel exigeant et symétrique. En continuité du précédent projet d'établissement, elle proposera un double cursus architecte ingénieur.

Objectif #18 : Construire le double cursus architecte paysagiste.

Objectif #19 : Construire le double cursus architecte ingénieur.

• Renforcer la place des domaines d'étude pour les deux formations

Les domaines d'études articulés aux domaines de recherche sont essentiels dans l'architecture des formations et l'articulation entre recherche et formation initiale. Leurs définitions doivent s'actualiser à la mesure des évolutions de l'école et, notamment, leur intégration à la formation Paysage. L'articulation des explorations enseignements dits "exploratoires" avec les ateliers et les séminaires méritent d'être redéfinies. La structure des domaines d'études autorise de monter des projets interdomaines.

• Intégrer et identifier les enjeux écologiques dans les formations

L'école entend former ses étudiants à la transition écologique afin d'en faire des acteurs engagés et critiques. L'école doit se positionner et, a minima, renouveler une partie de son offre d'enseignement sur le sujet.

Objectif #20 : Construire une offre identifiée de cours et de TD orientés vers les enjeux écologiques.

• Renforcer les compétences techniques STA & STP

Améliorer le niveau de compétences scientifiques et techniques des étudiants de l'école est un enjeu fort pour l'école. Un référentiel de compétences doit être établi sur les trois premières années à l'issue desquelles les étudiants doivent avoir acquis un niveau de compétences fondamentales. Cette grille de compétences doit être partagée avec les différents ateliers de projets qui auront en charge d'activer les compétences acquises.

Objectif #21 : Construire le référentiel des compétences scientifiques et techniques dans les deux formations.

- **Actualiser les compétences numériques**

Développer et définir les compétences numériques pour les étudiants en architecture et en paysage au niveau de la licence : maîtrise des logiciels de la chaîne graphique, maîtrise des logiciels de dessins 2D, initiation aux BIM et au LIM, initiation aux logiciels paramétriques. Le master doit être consacré à une logique d'approfondissement et d'innovation.

Objectif #22 : Construire le référentiel des compétences numériques dans les deux formations.

Objectif #23 : L'établissement doit construire son ENT et intégrer la pédagogie

Objectif #24 : Développer le fablab et les nouveaux outils

- **Promouvoir l'Innovation pédagogique**

Au-delà de ces développements structurels, il s'agit toujours d'encourager l'innovation pédagogique et de développer la formation professionnelle des enseignants. L'ENSAPL s'engage pour cela à : favoriser la formation des enseignants (séminaires de pédagogie) et engager une réflexion partagée sur l'impact des nouvelles technologies dans l'enseignement de l'architecture et du paysage avec l'appui de l'I-site.

- **Développer un grade de licence en Paysage.**

Le CPEP a constitué une étape importante vers la constitution d'une formation au paysage en cinq ans. Le contexte actuel des formations au paysage en France est en évolution ; s'aligner sur le LMD devient une perspective raisonnable dans les années à venir. L'Ensapl portera ce projet qui doit permettre d'améliorer le recrutement, la qualité de la formation et de ses diplômés et mieux articuler les formations à l'école.

- **Orienter la formation paysage sur le projet de paysage.**

La formation à la maîtrise d'œuvre du projet de paysage, de la petite à la grande échelle, les compétences spécifiques dans la technique et dans l'ingénierie du vivant (STP) doivent être mieux affirmées. L'école développera les pratiques du jardinage pour ses étudiants. Former au projet de paysage dans toutes ses dimensions et compétences est à la fois un objectif en termes d'employabilité dans le champ de la maîtrise d'œuvre et une condition pour la diversification des débouchés, notamment dans la maîtrise d'ouvrage.

LA RECHERCHE

La recherche est une activité fondatrice pour l'école. Par l'articulation entre domaines d'étude et de recherche, elle nourrit la formation initiale. La recherche contribue largement à faire de l'école un lieu de référence pour les différents acteurs, notamment institutionnels, d'un territoire où le renouvellement des pratiques architecturales, paysagères et urbaines apparaît comme une nécessité.

- **Développer et ouvrir la formation par la recherche**

À l'échelle de l'école, il s'agit de continuer à développer les synergies et articulation entre recherche et pédagogie, encourager le diplôme avec mention recherche et développer le doctorat dans tous les domaines d'études. Développer l'attractivité du doctorat auprès des étudiants nécessite à la fois une meilleure valorisation et partage de l'activité de recherche, une ouverture des problématiques qui dépasse la dialectique théorie / pratique, et un travail de fond pour intégrer les enjeux professionnalisant de la recherche. Mettre en place des recherches-actions, définir un cadre pour une recherche intégrant le projet, peuvent aussi contribuer à l'attractivité du doctorat.

Objectif #25 : Développer les types de doctorats et leur nombre

- **Développer et valoriser la recherche produite au sein du LACTH**

L'édition annuelle des Cahiers Thématiques (revue de rang A en architecture) et la newsletter constituent les bases solides de la valorisation de la recherche au LACTH. L'organisation et l'accueil de colloques et

jours d'étude devraient se développer. L'école pourrait également réfléchir aux formes possibles et adaptées au contexte actuel de l'édition d'une politique éditoriale plus ambitieuse.

Objectif #26 : Développer la diffusion